CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E184589** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2015

Raison sociale : LOISIL THIBAULT

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 31/08/2023

Capital : 0

252 CHEMIN DES PINSONS
ZA RIBERO
31230 L'ISLE-EN-DODON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint Gaudens

Siret : 814 857 587 00020

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7305562-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 77242936

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 77242936

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 82 21 16 90 **Fax :**

Portable : 06 82 21 16 90

Responsabilité légale :
LOISIL THIBAULT CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : thibault.loisil.eirl@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 422 043 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	23/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	25/10/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 15:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E184589** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE **01/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2015
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 31/08/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint Gaudens

Siret : **814 857 587 00020**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7305562-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 77242936

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 77242936

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **LOISIL THIBAULT**

252 CHEMIN DES PINSONS
ZA RIBERO
31230 L'ISLE EN DODON

Téléphone : 06 82 21 16 90 **Fax :**
Portable : 06 82 21 16 90

Site Internet :
E-mail : thibault.loisil.eirl@gmail.com

Responsabilité légale :
LOISIL THIBAULT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/10/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	11/06/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/07/2022
o Isolation des combles perdus	25/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.